

Nom de la zone : Sainte-Anne

Date : 16 juin. 24

Catégorie de problématique : 7. Inondation de zones avec enjeux

- Autre catégorie #1 (facultatif) : Au besoin, choisissez un élément
- Autre catégorie #2 (facultatif) : Au besoin, choisissez un élément

Autre(s) nom(s) pour cette catégorie dans le PDE (facultatif) :

Catégorie présente :

Catégorie potentiellement présente :

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

DESCRIPTION FACTUELLE :

Des zones à risques d'inondation sont cartographiés dans l'ensemble des bassins versants primaires de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) (MRC des chenaux, Portneuf ou carte interactive geoInfluence).

Dans le secteur sud de la rivière Sainte-Anne, les municipalités de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Saint-Raymond et de Saint-Casimir présentent des zones inondables particulièrement problématiques puisqu'une partie se trouve dans leur périmètre d'urbanisation. La ville de Saint-Raymond avait par ailleurs fait réaliser une étude sur la dynamique du frasil dans la Sainte-Anne entre 2014-2015. Historiquement, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade a été frappée par de grandes inondations en 1976, 1998 et 2017 et 2019 (Lamothe, 2023).

Plus récemment, les événements de 2023 peuvent être cités, cette année ayant été particulièrement problématique aux mois de mai, juillet et décembre. Par exemple, le 11 juillet 2023, les municipalités de Saint-Raymond, Saint-Thuribe, Saint-Casimir, Saint-Adelphe et Lac-au-Sables ont été touchées. Saint-Raymond ayant reçu en quatre jours l'équivalent d'un mois de précipitations (Desbiens, 2023).

Le Bureau de projets –inondation- du secteur Saint-Laurent Est a par ailleurs donné pour mandat à la Capsa d'animer une concertation dans le but d'aménager les zones inondables à l'échelle du bassin versant de la rivière Sainte-Anne en 2024.

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :
(Suite)

CONSÉQUENCES PRINCIPALES :

- Les inondations entraînent des pertes économiques pour :
 - Le milieu agricole (perte de terrain cultivable, diminution du rendement, colmatage des drains et comblement des fossés de drainage).
 - Le milieu urbain (travaux de nettoyage, contraintes en matière de développement et comblement des fossés)
 - Les propriétaires privés (dégâts d'eau)
 - Les dommages des inondations seulement pour l'année 2014 à Saint-Raymond ont été évalués à 4 431k\$ (Turcotte, 2017)
- Les inondations sont aussi une menace pour la sécurité publique (bris de routes, de pontons et/ou de bâtiments, évacuation de propriétaires). En avril 2014, à Saint-Raymond, il y a eu des évacuations pour la résidence l'Estacade, trois autres résidences pour personnes âgées et plusieurs citoyens (Urgence Portneuf, 2014).
- Les inondations peuvent être à l'origine d'une contamination de l'eau des puits privés (ministère de l'Environnement (MELCCFP, 2024)).

LOCALISATION GÉNÉRALE :

Dans le bassin versant de la rivière Portneuf et de la Chevrotière, les zones à risque d'inondation cartographiée sont situées principalement sur le littoral du fleuve Saint-Laurent et du Lac-Sergent.

Dans le secteur Sainte-Anne, elles sont situées aux abords de la rivière Sainte-Anne notamment et son tributaire la rivière Bras-du-Nord. Les municipalités et les périmètres d'urbanisation de Saint-Raymond, Sainte-Anne-de-la-Pérade et de Saint-Casimir sont particulièrement touchées. Les périmètres d'urbanisation de Deschambault-Grondines, Lac-Sergent et de Portneuf sont aussi en partie en zone inondable.

2) Les problématiques de cette catégorie sont causées par les éléments suivants dans la zone:

- Modification du régime hydrique naturel, engendrée par la perte de milieux naturels, le drainage agricole et routier, les ponts, ponceaux et barrages, les changements climatiques
- Artificialisation des rives
- Certaines rivières comme la Portneuf et la Sainte-Anne ont de grande augmentation du débit en période de crues (CEHQ)
- La nappe phréatique serait proche de la surface pour le lac sergent
- Inondation par embâcle comme à Saint-Raymond. Dans cette municipalité, on observe une forte fabrication de frasil en amont du barrage estacade qui descend s'accumuler sous la glace entre le pont Chalifour et le barrage estacade, de 300 000 à 400 000 tonnes (Paquin, 2015).

Références :

Desbiens, V., Lavoie, M. 2023. Inondations et routes sectionnées dans Portneuf. Journal de Québec.

Lamothe, M., 2023. Inondations : une situation comparable à 2017 dans la municipalité régionale de comté (MRC) des Chenaux. Le nouvelliste.

MELCCFP, 2024, La qualité de l'eau de mon puits sur www.environnement.gouv.qc.ca. Consulté 26/06/2024.

Paquin, D., 2015. Inondations à Saint-Raymond : des solutions à l'horizon. Courrier de Portneuf.

Turcotte, B., Morse, B., Marois, L., 2017. Réduction du risque relié aux inondations dans la ville de Saint-Raymond. Sous-projet 2 : Rapport final sur la quantification du risque actuel lié aux inondations, présenté au ministère de Sécurité publique. 12 décembre. 59 p.

Urgence Portneuf, 2014. St-Raymond-Inondation sur urgenceportneuf.com. Consulté 26/06/2024.